

Lantenay - Infos

N° 34

Juin 2005

Le mois de juin a commencé avec le vide grenier. D'autres animations sont à venir. Le Conseil Municipal souhaite à tous les habitants de notre commune de profiter de cette période de rencontres et de repos.

Le conseil municipal.

1950 - 1959 (1^{ère} partie)

1950 – 1954

1950 : Projet d'amélioration du passage à niveau de la voie du T.A, sur la route reliant Lantenay à Outriaz, pour faciliter la visibilité suite à l'accident mortel survenu dernièrement - Avis favorable pour la suppression de la ligne de tramway d'Ambérieu à Saint Martin du Fresne, vu les irrégularités des horaires pendant la saison d'hiver, assez longue dans nos régions.

1951 : Projet d'électrification de l'horloge municipale et du goudronnage des rues - Demande de retour à l'heure d'été pour l'ouverture et la fermeture de l'école, soit 8h-11h et 13h-16h - Renforcement du réseau électrique : 0,060 km de ligne à haute tension, construction d'un poste de transformation - Ouverture du bureau de poste de 14 à 17 heures l'après-midi au lieu de 15 à 18 heures afin d'être plus compatibles avec les horaires des travaux des habitants.

1952 : Acquisition d'un guide chant et d'un appareil de projection pour l'école - Alimentation en eau potable du Tremblay - Adhésion au syndicat intercommunal des ponts et chaussées du district de Brénod pour l'entretien des chemins - Remplacement de 38 bancs à l'église - Le C.M décide de favoriser l'installation de jeux de boules dans le pré communal

1953 : Participation aux frais de fonctionnement du Centre Intercommunal d'enseignement post-scolaire agricole public agricole de Condamine - Demande pour relier téléphoniquement la commune à Nantua par une ligne qui passe par le Col de Pisseloup et par Brénod - Remplacement des journées de prestation par la taxe vicinale.

1954 : Revendication des receveurs municipaux : vu la tâche et les responsabilités très lourdes de ces fonctionnaires, le CM décide de prendre en considération leurs légitimes aspirations (constitution d'une commission des finances, construction de perceptions aménagées avec logement, revalorisation de leurs indemnités) - 18000fr pour les sinistrés d'Orléans Ville.

☞ INFOS PRATIQUES

Bruits du voisinage : Il est important de respecter les horaires qui règlent l'utilisation des tondeuses ou autres appareils bruyants (arrêté du 4 août 2000)

- les jours ouvrables : de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H30
- les samedis : de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- les dimanches et jours fériés : de 10H00 à 12H00.

Merci de penser aux autres !

Décharge des encombrants : La permanence se tient à la plate forme du cimetière les samedis de 10H00 à 12H00. Merci d'attendre l'ouverture.

☞ MANIFESTATIONS A VENIR

- ☞ **Le 25 JUIN 2005**: sous le hangar communal à 17h30, fête du Sou des Ecoles. A 19h00 chorale « Les voix de la Combe »
- ☞ **Le 14 JUILLET 2005** : Repas champêtre sous le hangar communal.
Prix des repas : 10 euros par adulte - 5 euros par enfant.
Inscriptions à la mairie **avant le mardi 5 juillet**.
- ☞ **Les 6 et 7 AOUT 2005**: fête patronale organisée par l'amicale des Sapeurs Pompiers.
- ☞ **Le 8 AOUT 2005** : concours de pétanque organisé par l'ESMCV.
- ☞ **Le 27 AOUT 2005**: fête du four.

Le vide grenier organisé par les Béquelins a eu un vif succès avec 93 exposants. L'association tient à remercier tous ceux qui de près ou de loin ont participé à la réussite de cette journée.

Voici venu le temps des orchidées...

Elles sont là pour notre plus grand plaisir, ces filles des champs, des sous-bois : les orchidées sauvages ont fleuri au mois de mai et fleurissent encore en juin et pour certaines jusqu'en août. Ne les cueillez pas ou elles disparaîtraient à jamais, mais admirez leur beauté capricieuse, qu'elles soient orchis militaire, orchis mouche ou céphalanthère... La nature les a dotées de leurs plus beaux atours : une longue tige surmontée d'une inflorescence reconnaissable. Pas moins de douze espèces ont choisi pour écrin les abords de nos chemins. Mais par pitié, ne touchez que du regard ces orchidées si rares !